

Hubertine Auclert

Le droit des femmes
d'Olympe de Gouges
à un Congrès ouvrier de 1879

Présentation et autres intervenantes

Editions La Brochure
82210 Angeville
editions.labrochure@nordnet.fr
<http://la-brochure.over-blog.com>

Septembre 2010
Numéro ISBN : 978-2-917154-56-4

SÉANCES
DU
CONGRÈS OUVRIER
SOCIALISTE DE FRANCE

TROISIÈME SESSION

TENUE A MARSEILLE DU 20 AU 31 OCTOBRE 1879

A LA SALLE DES FOLIES BERGÈRES

MARSEILLE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE J. DOUCET

Rue Chevalier-Rocq, 1 et 3.

1879

Sommaire

La militante

Le Congrès de 1879

Le discours d'Hubertine Auclert

D'autres approches de la question

SALAIRE DES FEMMES EN PROVINCE

11	PROFESSEURS CI-DESSOUS.	Salaire moyen ordinaire.					
		1853		1871		Augment.	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
1	Blanchisseuses.....	1	25	1	50	»	25
2	Brodeuses.....	»	98	1	45	»	47
3	Corsetières.....	»	97	1	42	»	45
4	Couturières en robes.....	1	08	1	42	»	34
5	Culottières.....	1	05	1	45	»	20
6	Dentellières.....	1	08	1	71	»	63
7	Fleuristes.....	1	23	1	70	»	37
8	Giletières.....	»	95	1	51	»	56
9	Lingères.....	»	90	1	20	»	31
10	Modistes.....	1	12	1	40	»	28
11	Piqueuses de bottines.....	1	»	4	46	»	46
	Moyenne générale....	1	07	1	48	»	41

Sur ces 11 professions, la moyenne générale du salaire des femmes en Province, était en 1853, de 1 fr. 07, et en 1871, de 1 fr. 48 ; en 18 années il y a une augmentation de 41 cent. Voyons pour Paris.

TABLEAU du salaire des femmes à Paris, augmenté sur le précédent de celui des ouvrières des professions désignées par Louis Blanc, en 1845, dans son livre de « l'Organisation du Travail » :

9	Professions	Salaire moyen ordinaire.					
		1845	1853	1871	Augment.		
		Blanc	Ducarre	Ducarre	1853-71		
1	Blanchisseuses . . .	2	»	2 50	3	»	» 50
2	Brodeuses, etc.....	1 50	2	»	3	»	1
3	Corsetières.....	1 25	1 50	2	»	» 50	
4	Coutur. en robes..	1 50	1 57	2	»	» 25	
5	Culottières.....	1 50	2 50	4	»	1 50	
6	Dentellières.....	1 25	2 30	3	»	» 70	
7	Fleuristes.....	1 75	3 50	3	»	» 50	
8	Lingères.....	1	»	1 50	2	»	» 50
9	Piqueuses bot.....	1 50	2 50	3	»	» 50	
	Moyenne générale.	1 46	2 12	2 78	»	» 66	

La militante

(1848-1914)

Hubertine Auclert est née le 10 avril 1848 à Saint-Priest en Murat et est morte le 4 août 1914 à Paris. Deux dates historiques qui encadrent bien la vie de cette féministe historique (sans doute la première militante française à se revendiquer « féministe »).

Issue d'une famille républicaine de l'Allier, «montée » à Paris quelques années après la mort de son père en 1861 (elle a refusé la suggestion de son frère de rester au couvent d'où elle sort en 1869, anticléricale...), elle dispose d'une très modeste indépendance financière grâce à sa part d'héritage quand sa mère meurt en 1866.

Elle a hérité des convictions politiques de sa famille. Très marquée par le meeting de 1872 pour l'émancipation de la femme française et la phrase de Victor Hugo « Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent, il faut qu'il cesse », la voilà féministe.

Bibliothécaire de l'association ***l'Avenir des femmes***, pendant quelques années, elle accumule des lectures considérables et un savoir un peu disparate dans lequel elle puise des arguments toujours destinés au même objectif, le suffrage des femmes. Elle crée en 1881 ***La Citoyenne***, journal hebdomadaire puis mensuel qui revendique le droit de vote féminin, puis elle crée l'association ***Le suffrage des femmes***. Elle attribue au droit de vote le pouvoir de transformer la condition des femmes et la vie sociale tout entière : à ses yeux, ce sera un vrai « talisman ». Toute l'infériorisation des femmes serait effacée, toutes les fonctions et carrières leur

deviendraient accessibles, les relations familiales en seraient transformées...

Son intransigeance parfois agressive amène beaucoup de ruptures : avec Louise Michel, Vallès, Séverine, Guesde et Jaurès... Sans cesse marginalisée, elle est au total, très solitaire.

Dans sa vie très austère, un bonheur : son mariage en 1887 avec un ami des années 1870, Antonin Lévrier qui est devenu juge de paix. Elle part avec lui en Algérie, découvre les couleurs, les odeurs, les goûts de l'Afrique du Nord, sa vie prend pendant quelques années un autre rythme. Ceci étant elle garde ses idées et ramènera d'Algérie un livre sur les femmes arabes.

En voici les premières lignes :

« Quand on aborde à ce paradis terrestre, Alger (en descendant du bateau où tant d'honnêtes gens parlaient du moyen licite d'acquérir cent hectares de terre en prêtant à l'Arabe, qui les possède, vingt-cinq louis), ce qui frappe immédiatement, c'est de voir dans la lumière éclatante, sous le ciel si bleu, sur le pavé étincelant comme de l'acier, de choquants paquets de linge sale.

Ces paquets se meuvent, ils s'avancent ; alors, on distingue qu'ils sont portés par des pieds poussiéreux et dominés par une tête tellement parcheminée, décrépète, ravinée, hachée, que ce n'est plus une figure humaine ; c'est la statue de la souffrance, personnifiant une race torturée par la faim.

Ces créatures sans âge ni sexe, qui heurtent et détonnent dans ce cadre féerique, avec leurs haillons autrefois blancs, ne sont point des vieillards, elles viennent d'être maman. Un adorable poupon est sur leur croupe, entortillé dans un pan de *haïck*.

Femmes d'expropriés, bouches affamées de trop dans leur tribu, elles vaguent, pauvres femelles, repoussées de partout, traquées brutalisées, insultées dans toutes les

langues, par toutes les races qui se sont installées sur le territoire de leurs pères.

Quand, exténuées, elles veulent faire halte, s'accroupir pour donner le sein à leur enfant, il se trouve toujours quelqu'un pour leur dire qu'elles salissent la terre et pour les bousculer, en criant que leurs poux gênent la circulation. Mais la faim parfois a tari le sein des mères ; alors, de crainte que les bébés, à force de jeûner, ne deviennent dans leurs bras des cadavres, ces femmes héroïques leur donnent à sucer du sang qu'elles font jaillir de leurs veines!....

En Algérie, il n'y a qu'une toute petite élite de Français qui classe dans l'humanité la race arabe.

Pour les étrangers, les fonctionnaires, les israélites, les colons, les trafiquants, l'Arabe, moins considéré que ses moutons, est fait pour être écrasé. Le refouler dans le désert pour s'emparer de ce qu'on ne lui a pas encore pris, tel est le rêve. »

Veuve en 1892, elle reprend en France le combat féministe. Au début du XXe siècle, un groupe d'activistes convaincues dont elle fait partie avec Madeleine Pelletier et Caroline Kaufmann finit par attirer l'attention : par crainte de la concurrence, les associations féministes modérées se rallient au suffragisme. C'est avec Marguerite Durand et quelques autres qu'elle se présente en 1910 (illégalement) aux élections. Elle voit ses arguments repris, ses idées se répandre, sans en retirer, cependant, une réputation meilleure ni une vie plus entourée.

A sa mort, en 1914, la cause à laquelle elle avait consacré sa vie est entrée dans le débat public. Et le droit de vote des femmes, ça sera en France, en 1945.

Le Congrès de Marseille

Guillaume Davranche pour Alternative Libérale Paris-Sud présentera largement ce congrès.

« La salle des Folies-Bergères, à Marseille, est pleine à craquer depuis trois jours quand, en ce mercredi 22 octobre 1879, Hubertine Auclert monte à la tribune tendue de velours rouge, pour s'adresser à la foule ouvrière. C'est une jeune bourgeoise de 31 ans, énergique et éloquente. Une tâche a priori rude l'attend. Elle doit faire voter au congrès ouvrier socialiste une résolution réclamant l'égalité civile, politique, économique et sociale des hommes et des femmes. Face à elle, 132 délégués de sociétés ouvrières ou de groupes socialistes de tout l'Hexagone... et un auditoire de 1500 à 1800 spectateurs venus assister aux débats !

C'est seulement la troisième fois que les organisations ouvrières de France tiennent des assises. Après le massacre de la Commune de Paris, qui a décapité le mouvement socialiste, il a fallu attendre cinq ans pour que la tenue d'un congrès ouvrier soit autorisée. »

Après Paris (1876) et Lyon (1878) où des orientations extrêmement modérées ont prévalu, c'est donc Marseille qui accueille le nouveau Congrès. L'Exposition Universelle a un peu retardé l'événement tout en le favorisant par les contacts qui s'y nouèrent.

Sur la question des droits des femmes, en 1876, la majorité du Congrès pense que « *la femme ayant pour devoir d'élever ses enfants, de pourvoir à l'éducation de*

la famille », elle doit rester à la maison. Quant à la transformation de la société, elle devrait passer par le développement légal de coopératives de production et de consommation.

À Marseille, les thèses révolutionnaires vont l'emporter grâce à une coalition « collectiviste » mêlant marxistes, anarchistes et « socialistes » sans étiquette précise. Les coopératives ouvrières sont rangées au magasin des accessoires ; le socialisme résultera de la socialisation des moyens de production et de distribution, confiés à la gestion des travailleurs. Pour finir, les congressistes lancent le processus de fondation d'un parti de classe, qui répondra au nom de Fédération du parti des travailleurs socialistes de France (FPTSF).

Hubertine Auclert, un an auparavant, a été interdite de discours en faveur du droit de vote au Congrès international du droit des femmes. Écœurée, elle a demandé à être inscrite comme oratrice... au congrès ouvrier alors en préparation, et qui devait consacrer une séance à la question des femmes. Ses relations à la rédaction du journal *Le Prolétaire*, dans lequel elle a déjà publié un manifeste et plusieurs articles féministes, lui permettent d'obtenir cette tribune.

Marseille va être, pour elle, un vrai succès.

Son discours est bien adapté au public.

Après avoir facilement assommé, à coup d'arguments scientifiques, les rétrogrades qui pensent que la femme est d'une nature inférieure à l'homme, elle se tourne vers ceux qui, sans en nier la réalité, considèrent que la question des femmes est secondaire, et que sa solution est subordonnée à la réalisation d'une société nouvelle. Elle aura des phrases historiques :

« Hélas ! sans garantie, j'ai bien peur que l'égalité humaine, prêchée par toutes les écoles socialistes, ne soit encore que l'égalité des hommes entre eux, et que les femmes soient dupées par les hommes du prolétariat comme les prolétaires l'ont été par les bourgeois. »

Concernant le droit de vote des femmes. Hubertine Auclert sait qu'elle a en face la droite de l'assemblée qui, par conservatisme, veut laisser les femmes en arrière, et la gauche, qui par révolutionnarisme pense que la proximité supposée de la révolution sociale est un authentique débat qui doit rejeter des réformes immédiates jugées dilatoires.

Il est frappant de constater chez les révolutionnaires de toutes les époques l'idée que la Révolution est pour demain matin.

Comme elle souhaite s'appuyer sur la gauche du Congrès Hubertine revient ensuite sur un terrain où elle est plus susceptible d'avoir son appui : l'indépendance économique des femmes, c'est-à-dire le droit au travail et au salaire.

Le discours d'Hubertine Auclert fait sensation. Ovationnée par la salle, elle est, le lendemain, nommée présidente de séance. Sa motion sera ensuite adoptée par les congressistes. Ce vote contribue à faire du congrès un événement retentissant. La grande presse l'enregistre. *Le Petit Parisien*, qui se classe à l'époque dans la gauche anticléricale, y consacre sa **Une**. La rédaction «*félicite de tout son cœur*» la «*citoyenne Auclert*» et signale que si la France est en retard sur les droits des femmes, en comparaison d'autres pays, la décision de Marseille est de bon augure, car «*quand la classe ouvrière [...] accepte un progrès, recommande une réforme, on peut dire que l'affaire est en bonne voie* ».

En fait, le succès est fragile. Dans ces assises du prolétariat qui sont en même temps les assises d'un socialisme balbutiant et fiévreux, les délégués, peu expérimentés, se laissent emporter par l'enthousiasme. D'Hubertine Auclert, ont-ils applaudi davantage les arguments ou la prestation ?

En fait, la convergence, éclatante à Marseille, entre la pointe avancée du féminisme et le socialisme montant, va être de courte durée. Leurs chemins vont rapidement se séparer, pour des raisons structurelles, mais aussi suite à des erreurs politiques. La première à commettre un faux pas est Hubertine Auclert elle-même. Après Marseille, le congrès du Havre, en novembre 1880, voit la première scission du Parti ouvrier. D'un côté Positivistes et proudhoniens tiennent leur propre congrès; de l'autre, collectivistes anarchistes et étatistes. Hubertine Auclert, finalement hostile au collectivisme, préfère rester avec les proudhoniens... malgré leur antiféminisme viscéral ! L'acte peut paraître étonnant, mais il est tout à fait représentatif des contradictions qui pendant trente ans sépareront le mouvement féministe du mouvement ouvrier. Après cela, Auclert ne remettra plus les pieds dans le mouvement socialiste et se consacrera exclusivement au droit de vote, avec son journal *La Citoyenne*. Une division fatale.

Il faudra attendre la décennie 1910 pour voir une nouvelle poussée de la question féministe au sein du mouvement ouvrier. L'émergence du syndicalisme des instituteurs et – surtout – des institutrices façonnera alors un nouveau groupe social à la fois salarié, féminin, politisé et suffisamment nombreux pour former une pépinière de militantes capables de « compter » dans le paysage politique et syndical. Notons qu'à Marseille les employées du tabac se distingueront comme féministes et militantes syndicales.

Discours prononcé au congrès ouvrier socialiste de Marseille - 1879

Je viens représenter à ce Congrès deux Sociétés de Paris le Droit des Femmes, groupe auquel j'appartiens, et qui revendique les droits sociaux et politiques des femmes ; les Travailleuses, association de vente et de production.

Je viens, toute pénétrée d'estime pour cette grande assemblée, le premier des corps librement élus en France depuis tant de siècles, qui permette à une femme, non parce qu'elle est ouvrière, mais parce qu'elle est femme c'est-à-dire exploitée esclave déléguée de neuf millions d'esclaves, de faire entendre les réclamations de la moitié déshéritée du genre humain. Ecouter nos plaintes, c'est commencer à vouloir être juste. Admettre les femmes au milieu de vous, au même titre que les prolétaires, c'est faire avec elles un pacte d'alliance

défensif et offensif contre nos communs oppresseurs.

Je ne ferai ni l'historique ni le procès de notre subordination dans les temps anciens. Comme vous, nous avons été victimes des abus de la force. Dans notre société moderne, comme vous, nous subissons encore la force tyrannique de ceux qui détiennent le pouvoir, à laquelle s'ajoute pour nous la force tyrannique de ceux qui détiennent les droits.

Et tout cela s'abrite sous le couvert de la République ! République dont le nom désigne une époque où tout ce qui était exclusivement l'apanage des détenteurs de la force des usurpateurs de la richesse, doit cesser de leur appartenir pour être à tous.

Ah ! nous vivons sous une façon de République qui prouve que les mots les plus sublimes deviennent de vains titres qui s'étalent aux regards, quand dans les sociétés les principes qu'ils représentent ne sont pas intégralement appliqués. Une République qui maintiendra les femmes dans une condition

d'infériorité ne pourra pas faire les hommes égaux. Avant que vous, hommes, vous conquériez le droit de vous élever jusqu'à vos maîtres, il vous est imposé le devoir d'élever vos esclaves, les femmes, jusqu'à vous.

Beaucoup n'ont jamais réfléchi à cela. Aussi bien, si dans cette imposante assemblée, je posais cette question Etes-vous partisans de l'égalité humaine ? Tous me répondraient : Oui, car ils entendent en grande majorité, par égalité humaine, l'égalité des hommes entre eux. Mais si je changeais de thème, si pressant les deux termes – homme et femme - sous lesquels l'humanité se manifeste, je vous disais : Etes-vous partisans de l'égalité de l'homme et de la femme ? Beaucoup me répondraient : Non. Alors que parlez-vous d'égalité, vous qui étant vous-mêmes sous le joug, voulez garder des êtres au-dessous de vous. Que vous plaignez-vous des classes dirigeantes, puisque vous faites, vous dirigés, la même œuvre à l'égard des femmes que les classes dirigeantes ?

Je vous remercie d'avoir accepté et mis à votre ordre du jour cette question de l'égalité complète de la femme et de l'homme. C'est, en provoquer la discussion dans toute la France, et en préparer l'expérimentation, car jusqu'ici on s'est contenté de la nier sans vouloir approfondir la chose. On trouve bon de faire des recherches scientifiques sur tout. Chaque jour, on découvre aux animaux et aux végétaux des qualités nouvelles. On multiplie les expériences tendant à tirer des bêtes, tout l'utile, des plantes tout le salulaire. Mais jamais encore on n'a songé à mettre la femme dans une situation identique à celle de l'homme, de façon à ce qu'elle puisse se mesurer avec lui et prouver l'équivalence de ses facultés. On dépense en France des sommes folles pour obtenir certaines qualités, souvent factices, chez des races d'animaux, et jamais on n'a essayé d'expérimenter avec impartialité la valeur de la femme et de l'homme. Jamais on n'a essayé de prendre un nombre déterminé d'enfants des deux sexes, de les soumettre à la même méthode

d'éducation, aux mêmes conditions d'existence. « Qu'on renverse les conditions, dit un auteur, qu'on mette les garçons de 12 à 16 ans à la cuisine, à la couture et qu'on laisse les jeunes filles dans les écoles industrielles ; qu'on les fasse entrer en possession de tous les droits qui ont été jusqu'ici le lot exclusif des hommes ; qu'on enserme les jeunes gens dans l'étiquette et les préjugés à l'aide desquels on a garrotté les femmes ; bientôt les rapports entre la valeur des deux sexes seront totalement renversées. »

Vous ne voulez pas faire cette expérience ?

Savez-vous bien alors que vous nous permettez de croire, à nous femmes, que vous avez moins le doute que la crainte de notre égalité. En continuant à nous laisser dans une vie atrophiante, vous imitez, vous hommes civilisés, les barbares, possesseurs d'esclaves, qui exploitent avec grand profit la prétendue infériorité de leurs semblables.

Les partisans de la liberté humaine qui nient l'égalité des sexes se divisent en deux camps. Les

uns nient cette égalité en s'appuyant sur ces préjugés : à savoir que la force musculaire fait la supériorité de l'être ; à savoir que la grande dimension du cerveau est la condition sine que non de toute valeur intellectuelle.

Un des plus grands savants contemporains, le docteur Louis Buchner, réfutera à ma place ces fausses allégations. Entendez-le :

« Le volume ou le développement matériel d'un organe, dit Buchner ne saurait dire à lui tout seul la valeur de cet organe. »

Il cite un exemple : « Qui voudrait affirmer que la possession d'un grand nez soit constamment la marque d'un odorat plus fin que celle d'un petit nez ? Un cerveau plus petit mais d'une constitution plus parfaite accomplira mieux sa fonction qu'un autre plus gros mais moins délicat. Combien dont la tête était petite n'ont-ils pas laissé loin derrière eux les gens à grosse tête ? La prétendue infériorité de la femme, quant au volume cérébral, est une notion tout à fait erronée. Ce n'est pas dans ses dimensions

absolues, mais dans ses dimensions relatives qu'il faut chercher la valeur réelle du cerveau c'est-à-dire dans sa masse comparée à la masse totale du corps, et la qualité de la matière cérébrale. S'il n'en était ainsi, l'homme occuperait alors dans l'échelle des êtres un rang bien inférieur à celui de l'éléphant ou de la baleine, qui ont un cerveau bien plus volumineux que le sien. Si l'on observe que le développement matériel du corps de la femme, reste en général de beaucoup au-dessous de celui de l'homme, on trouvera (d'après plusieurs savants) que la grosseur relative du cerveau de la femme, loin d'être inférieure celle qu'offre l'homme, lui serait plutôt sensiblement supérieure. »

Je n'ajouterai rien à la thèse de ce savant. Ceux qui nient l'égalité de l'homme et de la femme sont 99 fois sur 100 des esprits paresseux et superficiels qui aiment mieux prôner de fausses théories, empruntées à des écoles autoritaires, que de penser à se faire par eux-mêmes en la matière un jugement. Qu'ils réfléchissent, car les idées toutes faites qu'ils

préconisent sont exactement pareilles à celles dont les dirigeants se servent pour les maintenir sous leur domination.

Où les femmes sont les égales des ouvriers et des bourgeois, ou les bourgeois, comme ils l'affirment sont les supérieurs des ouvriers et des femmes.

Sachez-le, citoyens, ce n'est que sur l'égalité de tous les êtres que vous pouvez vous appuyer pour être fondés à réclamer votre avènement à la liberté. Si vous n'asseyez pas vos revendications sur la justice et le droit naturel, si vous prolétaires vous voulez aussi conserver des privilèges, les privilèges de sexe, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre les privilèges des classes ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominent, qui vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ?

Craignez d'être accusés par vos maîtres de leur disputer des prérogatives dont vous êtes jaloux. Proclamez l'égalité entre les êtres que le hasard de la

naissance fait homme ou femme. Ou, si vous l'osez, niez-la cette égalité, et, en bons logiciens, reconnaissez votre infériorité native, le droit pour les classes dirigeantes de penser, d'agir, de jouir à votre place.

Finissez-en avec ces questions d'orgueil et d'égoïsme. Le droit de la femme ne vous ôte pas votre droit. Mettez donc franchement le droit naturel à la place de l'autorité car, si, en vertu de l'autorité, l'homme opprime la femme, par le fait de cette même autorité, l'homme opprime l'homme.

J'ai parlé pour le plus grand nombre. Je m'adresse maintenant à ceux qui se déclarent partisans de l'égalité de l'homme et de la femme, mais dont le mot d'ordre est : Chut !...

Ne perdons pas notre temps à nous occuper de ce détail. Un détail l'exploitation d'une moitié de l'humanité par l'autre moitié ! Dans la société future... continuent ces prétendus socialistes, les femmes auront leurs droits. Ils imitent en cela les prêtres qui promettent aux déshérités de la terre des

jouissances au ciel. Ni les déshérités de la fortune, ni les déshérités du droit, ni les pauvres, ni les femmes ne pourront se contenter toujours de vaines promesses.

Il y a trop longtemps qu'on fait espérer aux femmes une condition sociale égale à celle de l'homme. **Quand en 1789 Olympe de Gouges présenta aux Etats-généraux au nom des femmes, son cahier de doléances et de réclamations, il lui fut répondu qu'il était inutile d'examiner la condition de la femme, attendu qu'un changement complet devant se faire dans la société, les femmes seraient affranchies comme l'homme.**

La Révolution éclate : On proclame les droits de l'homme, les femmes restent servies. Ces femmes qui avaient travaillé à la révolution croyaient naïvement avoir conquis leur part de liberté. Quand elles se virent tenues à l'écart de tout, elles réclamèrent. Alors, elles furent ridiculisées, bafouées, insultées et, plus tard, quand elles allèrent revendiquer leurs

droits auprès du Conseil de la commune, chassées ignominieusement par Chaumette. Ces femmes indignées protestèrent, elles eurent un club, où elles s'occupaient en même temps que de leurs droits particuliers, des intérêts communs à tous.

La Convention, la grande Convention, ferma leur club et vota la défense aux femmes de s'assembler pour s'occuper des affaires publiques.

Et en même temps que ces révolutionnaires autocrates décrétaient l'inégalité de la femme, ils faisaient entendre jusqu'au bout du monde les mots sonores, d'Egalité, de Liberté !

Un autre exemple peu fait pour inviter les femmes à la confiance.

Le sort de l'homme changé, on sent le besoin de soumettre la France à une législation nouvelle ; on promulgue le Code : Ouvrons-le. Nous y lirons ceci : Tout Français jouira de ses droits civils. Tout Français jouira des droits civiques (1848). Tout Français pourra être appelé à telle fonction, remplir telle dignité. En lisant - tout Français - on croirait

qu'il est question de toute la nation. Point du tout cela ne comprend qu'une partie de la nation : Les hommes. Mais poursuivons nos investigations : il y a d'autres chapitres dans le Code. Parcourons-les. Nous y verrons des qualificatifs comme ceux-ci : Tout contribuable, tout inculpé, tout failli, tout faussaire, tout criminel, etc. Là sans doute aussi, il s'agit seulement des hommes ?

Allons donc ! les hommes ne sont pas assez égoïstes pour ne s'occuper que d'eux-mêmes en conscience et comme pour rétablir l'équilibre entre les chapitres ayant trait à la compression et ceux qui précèdent ayant trait au droit, ils ont même fait la part plus large à la femme qu'à eux quand il s'agissait de sévir. Moins de droits à la femme, plus de rigueur contre elle. O logique !

Ces exemples sont assez éloquents pour prémunir les femmes contre ceux qui voulant changer l'organisation sociale actuelle combattent notre plan de revendication, disant que dans la société future nous serons leurs égales. Les femmes ont à se défier

de ceux qui prônent l'égalité de l'avenir et qui, dans le présent, s'opposent à ce qu'elles apportent leur intelligence, leurs idées, leurs goûts dans l'arrangement de cette Société future.

Femmes de France, je vous le dis du haut de cette tribune Ceux qui nient notre égalité, dans le présent, la nieront dans l'avenir. Comptons donc sur nous-mêmes pour nous affranchir, n'abandonnons pas nos revendications. Nous sommes depuis des siècles trop victimes de la mauvaise foi, pour nous oublier nous-mêmes, et croire qu'en travaillant pour le bien général, nous aurons notre part du bien général

Ah ! si au point de départ, les femmes pouvaient passer avec les hommes, un contrat qui garantit l'égalité de leurs droits devant les conquêtes faites en commun, je dirais : Oublions notre sort particulier d'esclave, confondons nos revendications avec celles des hommes. Hélas ! sans garanties, j'ai bien peur que l'égalité humaine, prêchée par toutes les écoles socialistes ne soit encore que l'égalité des hommes entre eux et que les femmes soient dupées

par les hommes du prolétariat comme les prolétaires l'ont été par les bourgeois.

Les différents chefs de groupes socialistes sont loin de reconnaître unanimement notre égalité. Nous ne pouvons compter sur les autoritaires, qui, pour nous détourner de ce que nous regardons comme source et principe de tout droit : Le vote, - disent : « A quoi bon nous disputer les droits civiques, il n'y en aura pas besoin, dans la Société future » ; dans la Société future plus encore que dans celle-ci, il faudra qu'une idée obtienne l'acquiescement de la majorité pour triompher. D'ailleurs, nous n'en-sommes pas encore à cette société future, et, pour l'édifier de manière à ce que les femmes n'y soient pas lésées, il leur faut le droit de travailler à l'édifier ; il leur faut l'outil qui se trouve au pouvoir de l'homme : le bulletin de vote.

Je pense que, dans ces grandes assises du travail, personne ne prétend que, par une subtilité magique, un tour de force, le vieux monde disparaisse subitement, et qu'à sa place se montre un paysage nouveau, où tout sera en place où tout sera parfait.

La société nouvelle suivant la marche ascensionnelle du progrès s'édifiera lentement, péniblement ; et si les femmes s'abstiennent de prendre part aux nouveaux arrangements, les hommes ne lui offriront certes pas la meilleure place. Il faut que la femme puisse poser avec l'homme les bases de la société de l'avenir car, malheur aux femmes, si n'ayant pas discuté pied à pied leur égalité elles arrivent esclaves dans un état social meilleur. Les vainqueurs leur donneront bien quelques dons de joyeux avènement, mais au fond, elles resteront les déshéritées, les inférieures je dis : Malheur à nous ! malheur aux femmes car, plus l'organisation sociale future sera satisfaisante, plus elle aura qualité pour prolonger leur servitude.

A ceux qui disent qu'il est inutile de faire une question de femmes, que, dans l'avenir tous les êtres seront égaux, je réponds : Il t a une question des femmes, parce qu'il y a une situation toute particulière faite aux femmes parce que les femmes ne peuvent se contenter de vaines promesses trop

souvent démenties par les postulants de pouvoir, qui, aux heures de franchise, s'oublent jusqu'à dire : Quand nous serons arrivés, nous verrons la place qu'on pourra donner à la femme, sans nuire à l'espèce ni gêner l'homme.

Nous, femmes, nous ne nous occuperons pas d'aider le despotisme à changer de main, ce que nous voulons, ce n'est pas déplacer, c'est tuer le privilège.

Je suis loin de vouloir mettre en doute la bonne foi des collectivistes qui disent ne faire aucune distinction entre la femme et l'homme mais d'autres pourraient venir qui altèreraient leur doctrine, en ce qui touche l'égalité des sexes. Voilà pourquoi je les prie de comprendre avec nous la nécessité d'une question des femmes, et de nous aider à la soutenir.

Notre affirmation de l'égalité sociale et politique de la femme et de l'homme, en est même temps que l'expression de notre conviction, une protestation contre ceux qui, au mépris de la liberté humaine, osent encore, au XIXe siècle, tenter d'assigner un rôle à la moitié du genre humain. Que diriez-vous,

hommes, si l'on vous enfermait dans le cercle étroit d'un rôle ? Si l'on vous disait : Toi, parce que tu es forgeron, ton rôle est de forger du fer, tu n'auras pas de droits. Toi, parce que tu es médecin, ton rôle est de soigner les malades, tu n'auras pas de droits. C'est aussi logique que de dire: Toi, femme, parce que la Nature t'a donné la faculté d'être mère, tu n'auras pas de droits. La femme est comme l'homme, un être libre et autonome. A elle, comme à lui, la liberté de choisir la voie qui lui convient.

Ces attentats à la liberté de la femme en font, en même temps que la serve, la mineure perpétuelle, la mendicante qui vit aux dépens de l'homme. Notre dignité nous fait protester contre cette situation humiliante. Nous ne regardons pas le mariage comme une ressource alimentaire offerte à la femme. Nous voulons que, même la mère de tout jeune enfants puisse prétendre à l'indépendance économique, par cette raison qu'être nourrice est une profession rétribuée - et, que si, la mère morte, l'homme restait chargé d'un petit enfant il lui

faudrait payer une femme qui l'élevât. Partageons en deux la somme allouée à cette femme, à la mère vivante, à la nourrice naturelle de l'enfant revient la moitié de cette somme.

Tout travail devant être rétribué, quand la femme prend soin du ménage et des vêtements, elle a le droit de toucher la moitié du prix auquel est évalué ce travail. L'homme ne recevrait pas, gratuitement de services d'une étrangère il n'est que juste qu'il indemnise pour sa part, sa compagne de son labeur. Peut-être trouverez-vous étrange que je fasse ces divisions entre mari et femme. C'est, qu'avant tout, j'ai souci de la dignité humaine. C'est que je crois qu'un homme estimera sa femme, qu'une femme cessera de se croire l'obligée de son mari, quand, au point de vue économique, tous deux seront réciproquement indépendants. C'est qu'enfin, au rebours de ce qui est socialement admis, je fais passer avant l'indépendance économique de l'homme, l'indépendance économique de la femme, parce que c'est à la femme qu'incombe

naturellement la charge de l'enfant. Le mari peut oublier quelquefois ses devoirs de père : il peut abandonner sa femme et ses enfants. L'amant se dérobe presque toujours aux charges de la paternité.

- La mère attachée à son enfant meurt parfois d'inanition en lui donnant sa dernière goutte de lait, sa dernière bouchée de pain.

Et quand la femme sur laquelle pèse une pareille responsabilité - la vie matérielle de l'enfant - quand la femme est admise dans une industrie quelconque, l'homme proteste, l'homme se récrie : Femme, tu vas prendre notre place.- L'enfant et moi nous mourrions de faim, dit la femme. - C'est à l'homme de te nourrir toi et tes enfants. Je ne veux pas pousser plus loin le dialogue entre ces deux rivaux, la femme et l'homme, dans la lutte pour l'existence.

Je l'ai dit je n'admets pas que l'homme doive seul pourvoir aux besoins de la famille. Toute femme qui, pouvant travailler trouve plus commode de se faire loger et nourrir par son mari, n'est, selon moi, qu'une femme entretenue. Mais je vous demande à

vous qui admettez cette hypothèse - la femme entretenue par son mari – qui nourrira la femme avant qu'elle ne soit pourvue d'un mari ? Qui nourrira la femme quand elle restera célibataire? Qui nourrira la veuve et ses enfants ? Ah je vous entends ! Dans la société future les enfants seront à la charge de la commune ou de l'État ; mais en attendant cette société mieux organisée, toutes ces catégories de femmes et d'enfants sans travail ni pourvoyeur ont faim et l'estomac ne se satisfait pas d'espérances.

Citoyens, je le constate avec tristesse, vous qui vous dites les forts, vous vous faites un jeu de l'existence de celles que vous appelez les faibles. Que vous soyez riches, que vous soyez pauvres, vous exploitez les femmes. Et quand, à bout de misère, vous les voyez malades, chancelantes, c'est le travail qui les tue, dites-vous. - Ce n'est pas le travail, c'est la pauvreté qui tue les femmes ; ce sont les privations de toutes sortes qu'elles s'imposent pour payer vos vices ou vos plaisirs qui donnent à vos enfants cette

figure hâve. C'est des privations inhérentes à la pauvreté de la femme que découlent pour les générations le rachitisme du corps et le vide du cerveau. Il faut - et cela sous peine de voir périr votre race - il faut changer la situation économique de la femme ; il faut qu'en tout temps la mère ait une nourriture vivifiante. Arrière donc ce préjugé qui conduit à l'étiollement de la génération et qui consiste à dire : La femme sera nourrie par l'homme, elle vit de peu elle doit être moins payée que lui. La femme vit de peu, parce qu'elle se dévoue au point de se priver. Mais, prenons garde, la femme qui ne mange pas à sa faim, la femme qui se débilité, qui se sacrifie, perd avec sa santé, la santé de la génération.

Ainsi, économiquement, civilement, politiquement, nous n'existons pas ; et c'est nous qui donnons la vie et c'est nous seules qui permettons à la civilisation de s'implanter. Nous protestons contre la situation de mortes civiles, de dégradées d'origine qui nous est faite.

Nous proclamons comme vous, citoyens, le principe de l'égalité humaine, nous entendons par là non seulement l'égalité de tous les hommes entre eux, mais encore l'égalité des hommes et des femmes. Nous voulons pour elles comme pour vous, l'instruction intégrale, les mêmes facilités de développement physique et moral, intellectuel, professionnel. Nous voulons pour les femmes, comme pour les hommes, liberté de conscience, liberté d'opinion, liberté d'action. Nous réclamons pour les femmes, comme pour les hommes, l'indépendance économique, la production facile pour tous et la garantie pour chacun du produit intégral de son travail, quel que soit ce travail.

Nous voulons pour les femmes, comme pour les hommes, voix délibérative dans la commune, dans l'Etat, ou dans le groupe parce que les femmes comme les hommes, sont intéressées aux lois et règlements qui se font ; parce que les femmes payant les impôts ont autant de droits que les hommes d'exiger une bonne répartition de ces

impôts ; parce que dans une vraie République, il n'y a plus de privilégiés, il n'y a que des intéressés qui, se soumettant aux mêmes devoirs, doivent posséder les mêmes droits. Il y va de votre intérêt, électeurs, de ne plus vous contenter de cette hypocrisie prudhommeuse, clichée sur tous les programmes des candidats à la députation, aux Conseillers généraux et municipaux : - « Guerre au cléricisme ! » Exigez des formes sociales et parmi elles, une des premières : La reconnaissance de notre égalité sociale et politique. Il faut qu'à l'instar des héritiers de la Révolution, qui montraient les tables des droits de l'homme aux libérateurs de l'époque ; leur demandant : signeriez-vous cela ? Il faut que vous, prolétaires, vous présentiez la table des droits de la femme aux candidats. Ce sera un critérium pour reconnaître à l'avance, les opportunistes, les traîtres du lendemain. Quiconque méconnaîtra les droits des femmes, méconnaîtra - quand il n'en aura plus besoin pour escalader le pouvoir - les droits des prolétaires.

Nous nous adressons à vous prolétaires, comme à nos compagnons d'infortune, pour appuyer notre droit à sortir de la servitude.

Vous êtes électeurs, vous avez la puissance du nombre, tous vous êtes femmes par le cœur, vous êtes nos frères. Aidez-nous à nous affranchir.

Vous admettez le vote pour les despotes, les prêtres, les soldats, oiseaux de proie affamés de carnage.

Vous les distinguez même dans la foule pour leur donner avec le mandat de vous conduire, quelque fois celui de vous assassiner. Et aux femmes créatrices, aux femmes amies de l'humanité, vous refusez de donner voix au chapitre de vos destinées.

Vous dites : la femme est trop cléricale. Est-elle plus cléricale que les prêtres, les Jésuites, les religieux de tous ordres qui votent ? La femme, si elle se confesse, est-elle plus cléricale que les hommes qui, logent et payent confessionnaux et confesseurs ? Est-ce la femme enfin qui se fait prêtre ? Je dis moi, que ceux qui entretiennent le cléricalisme - les

hommes - sont plus cléricaux que les femmes qui le pratiquent.

L'heure n'est plus sabre et à la force ; il ne s'agit plus de porter chez nos voisins, la désolation et la mort. Il s'agit de résoudre pour tous, la question du bonheur chez soi. Ayez donc pour cela plus de confiance dans cette catégorie d'êtres, qui veulent les réformes, parce que sur eux particulièrement pèsent les abus, - les prolétaires et les femmes -. Ce ne sont pas les satisfaits de la vie, qui aideront les malheureux à changer de sort. Ce sont ceux qui ne peuvent voir souffrir, ceux qui ne peuvent voir pleurer, à savoir : les ouvriers et les femmes.

O ! prolétaires, si vous voulez être libres, cessez d'être injustes. Avec la science moderne, avec la conscience qui, elle, n'a pas de préjugés dites : Egalité entre tous les hommes. Egalité entre les hommes et les femmes. Ascension de toute la race humaine, unie dans la justice, vers un avenir meilleur. Hubertine Auclert

Autres intervenantes

Louise Tardif, délégué de la chambre syndicale de Marseille

Délégué de la chambre syndicale de Marseille pour traiter la question de la femme pour son amélioration morale et physique, j'ai cru, étant ouvrière moi-même, ne m'occuper que de la femme appartenant à cette classe. Je considérerai les considérations les causes de l'infériorité de la femme et les moyens de la mettre au niveau de l'homme.

La femme, jusqu'à ce jour, n'a pas occupé dans la société la place qui lui est due ; elle est regardée comme inférieure à l'homme dans toutes les circonstances de la vie. Cette habitude d'être traitée en enfant, fait qu'elle-même, n'a pas conscience de sa valeur réelle, ni du rôle sublime qu'elle est appelée à jouer dans le monde. Ce qui prouve ce que j'avance, c'est que presque toutes les femmes élèvent leurs enfants comme elles ont été élevées.

Prenons la jeune fille de la classe ouvrière, et suivons-là pas à pas : dès l'âge de 7 ans à 8 ans, la pauvre enfant est obligée de rester à la maison pour garder ses jeunes frères et sœurs, et leur donner, tant bien que mal, les soins que la mère ne peut pas leur prodiguer, étant forcée d'aller à l'atelier ; le salaire du père ne suffisant pas pour élever sa famille (conséquence fatale de l'état social actuel). A 10 ans, la mère s'arrange de façon à l'envoyer à l'école, afin que la fillette fasse sa première communion. Et à quelle école ? le plus souvent à une école congréganiste faute d'autre.

A quoi se passent ces deux années ? A l'étude du catéchisme !... Mais bref, laissons la question religieuse. Cet acte accompli, l'enfant rentre de nouveau à la maison, pour reprendre ses occupations premières, ou elle est placée dans un atelier. Son instruction se borne donc à savoir à peine lire et écrire.

Pour les garçons, c'est différent : dès l'âge de 6 ans, ils fréquentent régulièrement l'école et n'en sortent qu'à 13 ou 14 ans.

Cette manière d'élever la jeune fille commence son infériorité morale, puisqu'elle la prive de moyens de s'instruire, et est cause de son infériorité physique, en

l'obligeant à accomplir des travaux au-dessus de son, âge et de ses forces, ce qui la rend frêle et malade.

Les préjugés de la Société et la licence accordée aux hommes, sont encore des causes d'infériorité pour la femme.

En général, quels sont les conseils qu'une mère ignorante donne à son fils ? Au lieu de lui apprendre à respecter la femme, elle rit de ses fredaines, et même quelquefois, de ses basses actions. Tu es un homme, lui dit-elle, ton chapeau va toujours bien de quelque côté que tu le tournes. Si cette mère avait reçu de l'instruction, elle n'oserait pas parler de la sorte ; elle penserait qu'elle a été jeune fille, qu'elle est femme, et qu'elle a ou qu'elle peut avoir des jeunes filles ; et qu'au moment où elle encourage son fils à porter la désolation au sein d'un pauvre et honnête famille, une mère semblable à elle, peut ternir le même langage au sien.

Ne vaudrait-il pas mieux que la mère de famille apprit à son fils à respecter les jeunes filles, de n'importe qu'elle classe ; à les protéger, étant physiquement plus fort, et, pour le moment, plus instruit ? N'y-a-t-il pas assez de désœuvrés de l'aristocratie et de la bourgeoisie qui viennent insulter vos femmes, vos filles et vos sœurs, et

conter, à leur crédule naïveté, leurs ignobles mensonges. Au lieu de les imiter, faites-vous les gardiens et les défenseurs de l'honneur de vos foyers. Si l'homme était animé de ces nobles sentiments, la mère de famille n'aurait plus à exercer cette surveillance assidue, et la jeune fille pourrait vaquer plus librement à son travail.

La jeune fille confiante dans les promesses d'un infâme suborneur, tombe quelquefois. Quelle est alors sa situation ? Ses soutiens naturels lui font même défaut ; elle est chassée de la maison paternelle ; rebutée par tous, incapable de gagner sa vie et celle de son enfant, que devient-elle ? Elle roule d'abîme en abîme jusque dans le gouffre de la prostitution. Et son séducteur, celui qui est cause de tant de malheur, hélas ! c'est triste à dire, vit honoré, et raconte ses lâchetés comme des prouesses. Cependant, quel est le plus coupable ? La jeune fille ignorante, ou son vil séducteur ? O préjugés de notre pauvre Société quand disparaîtrez-vous ?

Arrivons à la jeune fille devenue femme : elle passe alors de la tutelle maternelle sous le joug conjugal. C'est à ce moment qu'apparaît, dans tout son jour, son infériorité physique ou morale. Infériorité physique si elle s'unit à un homme dur et brutal qui la considère comme son

esclave. Infériorité morale, si elle s'unit à un homme qui, fier de la supériorité que lui donne son instruction, la traite en enfant. Il exige d'elle une confiance absolue et ne lui en accorde aucune ; au lieu de l'initier à ses affaires, de former son jugement, de l'élever jusqu'à lui, il la rebute. Et cependant comme l'a dit Michelet : « La femme française, plus qu'aucune autre femme, se prête à seconder l'homme, et peut devenir pour lui, non la compagne seulement, mais le compagnon, l'ami, l'associé. »

D'ailleurs, vous le savez, la femme a naturellement une nature active et une imagination ardente : il lui faut donc une occupation et un aliment. L'occupation elle l'a par son travail quotidien ; mais n'ayant pas d'instruction, elle ne pourra nourrir son esprit de choses sérieuses ; elle se créera alors des chimères qui l'entraîneront vers la pente fatale de l'immoralité, ou elle se jettera tête baissée dans le fanatisme.

On veut exclure la femme de tout ce qui est grand et beau ! Et pourtant que d'actes héroïques elle accomplit. On veut l'exclure de tout ce qui est sérieux ? Et pourtant elle est la mère de l'homme ! N'est-ce pas elle qui soutient ses premiers pas, qui lui fait bégayer les plus

doux noms, qui commence à développer son intelligence et à faire germer dans son cœur les plus nobles vertus ! Pourquoi lorsque vous allez en avant, vouloir être rétrograde ? Ne comprenez-vous pas que, si la femme recule, le progrès s'arrête. Non, il faut désormais que l'homme tende la main à la femme et qu'ensemble, ils marchent vers un avenir meilleur.

La parole est donnée au citoyen Dauthier Irénée, délégué de la Chambre syndicale des ouvriers selliers de Paris et de la Société des Travailleurs amis de la Paix.

La citoyenne Graves, déléguée de la Chambre syndicale des ouvrières de Marseille a la parole.

Citoyens, Citoyennes,

Déléguée par la Chambre syndicale des ouvrières de Marseille pour venir à cette tribune revendiquer, au nom de mon sexe, nos droits civils et politiques.

Vous ne devez pas ignorer car vous le savez tout autant que moi, à quel degré de l'échelle sociale se trouve aujourd'hui la femme. Qu'ont-ils donc fait jusqu'à nos

jours pour la femme, les grands et immortels principes de 89 ? Peu de choses, sinon rien.

Que sommes-nous aujourd'hui ?

Ce que nous étions avant 89. C'est-à-dire des esclaves.

Est-ce que cette imposante révolution qui a proclamé les droits de l'homme, n'aurait pas dû aussi inscrire sur son grand-livre, les droits de la femme, droits aussi sacrés que ceux de l'homme.

Qu'a-t-elle fait aussi cette révolution de 48, où les socialistes ont versé leur sang ? La bourgeoisie s'est emparée de leur triomphe. Et que leur a-t-elle donné en échange ?

Un menteur de suffrage universel (je dis menteur), car il n'y a que l'homme qui puisse prendre part au vote, tandis qu'il est défendu à la femme d'après la loi d'être électeur et éligible.

Pourquoi nous défendre de voter ? La femme n'est-elle donc rien dans la société actuelle ? Est-elle donc une idiote ? Non, n'est-ce pas. Ne paie-t-elle pas les impôts tout autant que vous autres, citoyens ?

Et si cet impôt (qui je l'espère un jour disparaîtra) vient chaque jour lui rogner son trop maigre morceau de paie, elle ne pourra en appeler à dame Justice.

Pourquoi donc, nous autres femmes, nous ne pouvons choisir parmi nos compagnes des mandataires pour aller combattre et défendre nos justes droits au banquet de la vie ?

Et parcourant et étudiant les phases de l'histoire, je m'aperçois que ceux qui fomentent et font les révolutions, se partagent la plus large part du gâteau.

Que voyons-nous en 89 ? La bourgeoisie aux prises avec la noblesse.

Que voulait-elle cette bourgeoisie d'alors ? Prendre les places et les honneurs des nobles. Elle a réussi en versant à torrent le sang prolétarien !

Que nous a-t-elle donné ? Des mots.

Qu'a-t-elle gardé ? Tout.

Et de celle de 48, j'en dis autant, car ces deux révolutions sont sœurs. Elles ont abouti aux mêmes résultats. (applaudissements)

Citoyens et Citoyennes

Si les bénéfices ne doivent être exclusivement dévolus qu'à ceux qui font les révolutions, eh bien ! la femme d'aujourd'hui veut, elle aussi prendre une part active et directe, à cette révolution sociale qui se montre dans un avenir prochain. Car elle voit que ce n'est que dans une

Révolution sociale, qu'elle pourra conquérir les mêmes droits que l'homme, que l'injustice et la rapacité, ou plutôt la jalousie, lui ont toujours défendu d'avoir.

Oui, nous voulons notre émancipation intégrale sans restrictions. Si nous supportons la moitié des charges de l'Etat, nous voulons avoir le droit de les discuter, de les critiquer, de les confectionner et de les contrôler. Et pour cela, je demande pour la femme, le droit qu'à l'électeur.

Mais me dira-t-on, il faut de l'instruction et la femme en général n'en a pas.

Ah ! nous voici arrivés à la pierre angulaire. C'est donc cette hideuse ignorance qui est le bourreau de tous nos droits. C'est donc avec cette ignorance, que toutes les religions terrestres nous bandent les yeux. Le catholicisme nous envoie la pomme avec la tête de serpent, et avec cet axiome : « La femme a perdu l'homme en mangeant la pomme, et l'a perdu pour toujours. » (rires et applaudissements).

Assez de plaisanteries comme cela, Messieurs les théologiens !

Il en est ainsi du mahométisme, lui, qui nous ouvre les portes d'un sérail, où la femme est agglomérée comme

un vil troupeau de bêtes de somme. Par délicatesse et par pudeur je ne vais pas plus loin.

Voici arriver le bouddhisme. Que nous transmet-il ? La singerie. Car il nous enseigne et nous force à copier les grimaces du chef de famille. Pour être bonne épouse, selon cette doctrine, il faut pleurer quand le mari pleure, rire quand il rit, et tant d'autres excentricités que je me dispense de vous retracer. En voilà assez, n'est-ce pas, citoyens et citoyennes, de quoi relever le moral et l'énergie de la femme.

Eh bien ! Citoyens et Citoyennes, pour avoir nos droits comme nous disions tout à l'heure, il nous faut avoir l'instruction.

Et qu'on nous la donne donc cette instruction ! Mais une instruction virile, forte, exempte de préjugés, laïque, afin qu'elle éloigne de l'école « l'absolu idéalisé » dont notre imagination n'est que trop frappée. Si c'est la science positive et réelle qui nous manque, qu'on nous la donne donc encore ; et qu'e l'on se hâte afin de tuer ce cancer qui nous ronge et qui absorbe tous nos droits civils et politiques (applaudissements)

(...)

Bibliographie de et sur Hubertine Auclert

- Hubertine Auclert, Pionnière du féminisme**, textes choisis, préface Geneviève FRAISSE, présentation Steven C. HAUSE, Bleu Autour, 2007
- Hubertine Auclert, La Citoyenne 1848-1914 (articles de 1881 à 1891)**, préface, notes et commentaires d'Edith Taïeb, Syros, 1982
- Le Vote des femmes**, Saint-Amand, impr. de Bussière, 1908
- Les femmes arabes en Algérie**, Paris : Société d'éditions littéraires, 1900
- Le Droit politique des femmes, question qui n'est pas traitée au Congrès international des femmes**, Paris : impr. de L. Hugonis, 1878
- Hubertine Auclert, Pionnière du féminisme**, textes choisis, préface Geneviève FRAISSE, présentation Steven C. HAUSE, Bleu Autour, 2007
- Édith TAÏEB, **Le politique et le domestique. L'argumentation d'Hubertine Auclert sous la Troisième République** in "Usages politiques du genre", n° 78 juillet 2005
- Joan W. SCOTT, **La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme**, Paris, Albin Michel, 1998
- Steven C. HAUSE, **Hubertine Auclert, The french Suffragette**, New Haven and London, Yale University Press, 1987
- Christine FAURE, **La Démocratie sans les femmes**, PUF, 1985
- Edith TAÏEB, **Hubertine Auclert, La Citoyenne 1848-1914 (articles de 1881 à 1891)**, préface, notes et commentaires d'Edith Taïeb, Syros, 1982
- Christiane DUFRANCATEL, Madeleine REBERIOUX, Béatrice SLAMA, « **Hubertine Auclert et la question des femmes à l'immortel congrès** », *Romantisme*, n° 13-14, 1976.

